

Délibération n° 2026.06.05-03
Bilan annuel 2025
des opérations immobilières

Envoyé en préfecture le 23/06/2026

Reçu en préfecture le 23/06/2026

Publié le

ID : 076-217601921-20260605-20260605_03DEL-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du :

5 juin 2026

Date de la convocation :

29 mai 2026

Date d'affichage :

29 mai 2026

Nombre de membres :

En exercice : 23

Présents : 18

Pouvoirs : 4

Votants : 22

L'an deux mil vingt-six le cinq juin à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Eric Pruvost.

Étaient présents : Eric PRUVOST, Martine TOUZAIN, Patrick LAMY, Maurice PETIT, Doriane OSINSKI, Claudine PARICHE, Francis SODMAK, Béatrice COUTANCEAU, Brigitte LEBORGNE, Pascal HARAUX, Arnaud DRY, Laurent DEHAYNIN, Nadège DESJEUX, Stéphane DÉBOUCHÉ, Elodie DECOSTER, Maxime DIET, Alain TROUESSIN, Nicole TARIS,

Étaient absents excusés : Isabelle HOCHART (pouvoir donné à Doriane OSINSKI), Hélène CRAMILLY (pouvoir donné à Arnaud DRY), Marie-Christophe PETOLAS (pouvoir donné à Alain TROUESSIN), Jérôme TROPHARDY (pouvoir donné à Nicole TARIS),

Était absent excusé sans pouvoir : Pierre LANDARD,

Monsieur Patrick LAMY a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal (art. L2121-15 du CGCT).

Madame Carole Da Cunha est désignée auxiliaire de séance.

Vu :

- l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales,

Considérant :

- que chaque année, l'assemblée est appelée à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune, sur son territoire, pendant l'exercice budgétaire de l'année précédente, retrace par le compte administratif de la commune auquel ce bilan est annexé,

Les acquisitions réalisées pendant l'année 2025 sont les suivantes :

• **Acquisitions :**

Parcelle AH337 Rue du 11 novembre au niveau des containers de tri sélectif (petite bande de terrain privé traversant la parcelle communale)	Montant : 200 €
Parcelles AB27, AB329 et AB358 1 rue des Vikings	Montant : 286 850 €
Parcelle AI 466 Rue du 11 novembre	Montant : 3 535 €
Parcelle ZH 24 Route touristique – sortie de Mesnil-Val	Montant : 1 €

• **Cessions : 0**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- approuve le bilan des acquisitions et cessions pour l'année 2025,
- annexe ce bilan au compte administratif 2025.

Le Secrétaire de séance
Patrick Lamy



À Criel sur Mer, le 5 juin 2026

Le Maire

Eric PRUVOST